



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

COMMUNE DE BEAUCHERY-SAINT-MARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BEAUCHERY-SAINT-MARTIN, dûment convoqués le quinze avril 2026, se sont réunis à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Madame Monique GEORGE, Maire.

Date de la convocation : 15 avril 2026	Nombre de membres présents : 09
Date d'affichage : 15 avril 2026	Pouvoirs : 1
Nombre de membres en exercice : 11	Votants : 9

PRESENTS	ABSENTS	POUVOIRS
Thierry COUESNON Jennifer DAMON Florent DUGUÉ Christophe FICHTER Monique GEORGE Jessica NARET Patrice SCHLEMER Wuilliana TINAULT Marc VO AH	Carine PETITPAS	Fabien BOURON Pouvoir à Christophe FICHTER

Le quorum étant atteint, Le Conseil Municipal peut délibérer.

SECRETAIRE DE SEANCE : Jennifer DAMON

N° : 2026/4/18

Objet : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – RPI BEAUCHERY-LECHELLE-LOUAN

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
- **VU** le Compte Financier Unique (CFU) 2025 du RPI Beauchery-Léchelle-Louan,
- **Considérant** que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,
- **Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux de contributions et produits afférents,
- **Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Madame La Maire remet la présidence à M. Marc VO AH, le doyen du Conseil
Monsieur Marc VO AH donne lecture du compte financier unique 2025 qui se résume comme suit :
La Maire est sortie de la salle.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ANNEXE POUR LE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE RPI BEAUCHERY LEHELLE LOUAN						
Résultats reportés		7 925,40		1 568,94	-	7 925,40
Opérations de l'exercice	4 381,25	5 417,44	89 511,57	87 986,26	93 892,82	93 403,70
TOTAUX	4 381,25	13 342,84	89 511,57	89 555,20	93 892,82	101 329,10
Résultat de clôture 2025		8 961,59		43,63		7 436,28
Reste à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS		8 961,59		43,63		7 436,28

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
ADOpte A L'UNANIMITE (9 voix POUR), le compte financier unique 2025 – RPI Beauchery-Léchelle-Louan.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme au registre,
La Maire,
Monique GEORGE

